



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence en stage de **Pharmacie Clinique et Hospitalière + biologie** et Rattrapage dont les stages qui ont été finalisées le 31 Mai 2020, doivent impérativement déposer leurs carnets de stage en 4 exemplaires ainsi que la fiche d'évaluation sous pli confidentiel à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie entre **9 Heures et 13 Heures** et ce comme suit :

➤ **Pharmacie Clinique et Hospitalière + Biologie : le Jeudi 18 Juin 2020.**

Remarque :

Pour les internes qui ont prolongé leurs stages à cause du COVID la date limite du dépôt est fixée le 30 Juin 2020.

- ☞ **Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.**
- ☞ **Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.**
- ☞ **la liste des internes en équivalence selon les sites d'examen (Centre de stage ou Faculté de Pharmacie de Monastir) sera diffusée ultérieurement sur le site.**


La Directrice des stages
Pr. Amel El Fray Rhim